

ANNEXE 1: INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA FICHE-ACTION 2 : Approvisionner la population de la CACL en produits alimentaires issus de l'agriculture locale

Transmettez l'original à l'Agglo'GAL, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRESENTATION DES ACTIONS ET COÛTS ADMISSIBLES POUR LA FICHE ACTION 2

Uniquement possibilité de cocher actions 2.2 et 2.3 ensemble

Actions		Coûts admissibles	Conditions
<input type="checkbox"/>	Action 2.1	Développer, animer et structurer la filière agricole et agroalimentaire	<p>Localisation : Localisation du projet au sein du territoire du GAL, la structure porteuse peut avoir son siège en dehors du GAL mais au sein de la CACL</p> <p>Les dépenses d'équipements et de matériel sont plafonnées à 10% du coût total du projet</p> <p>Coûts indirects : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles</p>
		Dépenses de rémunération et frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de formation pour l'animateur filière	
		Coûts liés à l'organisation d'une animation ou d'une activité dans le cadre du soutien aux porteurs de projets	
		Coûts liés à l'information et l'accompagnement des porteurs	
		Dépenses d'équipements et de matériels	
		Coûts indirects	
<input type="checkbox"/>	Action 2.2	Développer une offre de produits agro-transformés innovants et ainsi contribuer à la création de valeur ajoutée sur le territoire	<p>Localisation : Localisation du projet au sein du territoire du GAL, la structure porteuse peut avoir son siège en dehors du GAL mais au sein de la CACL</p> <p>Les projets d'investissements matériels doivent permettre la création d'une nouvelle production ou le renforcement d'unités d'agro-transformation existantes. Le projet d'investissement devra être innovant pour le territoire ou expérimental*.</p> <p>Coûts de communication liés à l'investissement: coûts ≤ à 20% du coût total du projet</p> <p>Coûts de formation individuelle liés à l'investissement: coûts ≤ à 40% du coût total du projet</p> <p>Coûts exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les achats de terrains • l'acquisition de biens immeubles
		Coûts liés à la construction ou aménagement de bâtiments	
		Coûts liés à l'acquisition d'équipement et de matériel	
		Etudes préalables et l'accompagnement pour la mise en place du projet	
		Coûts de communication liés à l'investissement	
		Coûts de formation individuelle liés à l'investissement	
<input type="checkbox"/>	Action 2.3	Développer les actions d'information, de communication et de sensibilisation à l'agriculture et à ses produits ; et à l'alimentation auprès du grand public	<p>Localisation : Toute structure susceptible de s'impliquer dans des actions de promotion/sensibilisation dans le domaine agricole/de l'alimentation et ayant soit un établissement siège ou secondaire au sein de la CACL, soit simplement une activité au sein des communes de la CACL</p>
		Coûts liés aux actions d'information, de communication et de sensibilisation	
		Etudes, et accompagnement pour la mise en place du projet de sensibilisation	

*Sont considérés comme innovants les projets reposant a minima sur la mise au point de nouveaux produits, procédés, pratiques agricoles ou itinéraire technique, ou technologie, dans le cas où ils ne sont pas appliqués / diffusés sur le territoire de l'Agglo'Gal.

Sont considérés comme expérimentaux les projets mettant en œuvre un produit, un procédé de production, une méthode de commercialisation et/ou une méthode organisationnelle (en interne ou avec des relations externes) nouveau/nouvelle ou sensiblement amélioré(e)

Pour les projets collectifs et/ou partenariaux :

Partenaire(s)	Détails du projet	Partenariat formalisé (convention, lettre d'intention)
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTION 2.3 :

Pour les études préalables et l'accompagnement pour la mise en place du projet : préciser le cahier des charges

Pour les actions d'information, de communication et de sensibilisation : programme d'action prévisionnel

N°	Intitulé action	Descriptif de l'action	Lieu et date de l'action	Public cible

Pour les supports/outils d'information, de communication et de sensibilisation:

N°	Type de support/d'outil créé	Modalités d'animation, de diffusion, de mise à jour (exemple : mise à jour site internet)	Destinataires

MONTANT ET TAUX D'AIDE

Je suis un(e) :	Taux d'aide publique maximum :	Plafonds
Entreprise Uniquement action 2.1	<input type="checkbox"/> 75%	Action 2.2, coût total du projet: 50 000€ maximum
Collectivité et leur groupement Ou Etablissement public Uniquement action 2.1	<input type="checkbox"/> 100%	
Structure collective agricole (CUMA, coopératives, associations, syndicats, GAEC) Toutes les actions	<input type="checkbox"/> 100%	
Entreprise du secteur de la transformation ou de commercialisation de produits agricoles, agriculteur Pour les actions 2.2 et 2.3	<input type="checkbox"/> 75%	
Association loi 1901 Toutes les actions	<input type="checkbox"/> 100%	

Remarque :

- Pour les entreprises, le taux d'aide pour les coûts de formation individuelle liée au projet est de 70%.
- Pour les projets dont le financement est soumis à d'autres règles d'Etat, le taux de financement pourra être différent (dans la limite du taux indiqué ci-dessus)

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE (VOIR NOTICE)

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur	Sans objet
--------	--------------	---	------------

Pour l'action 2.1

Note de présentation détaillée du projet, selon les modalités définies dans le cahier des charges de l'appel à projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les dépenses de rémunérations : CV de l'animateur ou fiche de poste si non recruté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les formations individuelles : note ou justificatif indiquant la nécessité de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour l'action 2.2

Note de présentation détaillée du projet selon les modalités définies par l'Agglo 'GAL. Pour les investissements, préciser le caractère innovant/expérimental pour le territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les formations individuelles : note ou justificatif indiquant la nécessité de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les actions partenariales : convention de partenariat ou lettre d'intention si déjà sollicité ou signé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour l'action 2.3

Note de présentation du projet avec plan d'action préalable, et publics concernés par les actions de promotion/sensibilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les actions partenariales : convention de partenariat ou lettre d'intention si déjà sollicité ou signé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INDICATEURS

Indicateurs de réalisation	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet (solde dossier)	Justification	Sans objet
Nombre de bilans et de contrôles des actions mises en œuvre par le tiers organisme retenu dans le cadre de l'appel à projet				<input type="checkbox"/>
Nombre d'acteurs recensés de la filière agricole et agroalimentaire reçus par le tiers organisme retenu dans le cadre de l'appel à projet				<input type="checkbox"/>
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées				<input type="checkbox"/>
Nombre d'investissements soutenus				<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultats	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet (solde dossier)	Justification	Sans objet
Nombre d'habitants bénéficiant de services ou infrastructures nouveaux ou améliorés				
Nombre d'emplois créés				<input type="checkbox"/>
Nombre de projets de structuration et d'animation de la filière soutenus				<input type="checkbox"/>
Nombre d'entreprises ou structures d'agro transformation nouvellement créées sur le territoire				<input type="checkbox"/>
Nombre d'entreprises ou structures d'agro transformation appuyées dans leur développement sur le territoire				<input type="checkbox"/>
Nombre d'habitants ayant bénéficié d'actions de sensibilisation réalisées				<input type="checkbox"/>
Nombre de jeunes (moins de 29 ans) ayant participé aux actions de sensibilisation				<input type="checkbox"/>

L'atteinte des cibles sera vérifiée à la demande de solde ; des justificatifs pourront être demandés

Fait à _____, le _____

Signature(s), qualité(s) et état(s) civil(s) du demandeur ou du représentant légal ou délégué (*visé en page 1*):
En cas de délégation de signature, veuillez impérativement remplir une attestation de délégation.

Cachet du demandeur

ANNEXE 2 : PRINCIPES DE SELECTION DE LA FICHE-ACTION 2 : Approvisionner la population de la CACL en produits alimentaires issus de l'agriculture locale

Transmettez l'original à l'Agglo'GAL, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRINCIPE ET CRITERE DE SELECTION DES OPERATIONS

Les principes et les critères de sélection s'appliquent aux dossiers ayant satisfait les conditions d'admissibilités.

Les opérations seront notées via une grille de sélection qui contiendra les critères ci-dessous.

Les opérations dont la note sera inférieure à une note minimale seront rejetées.

Critères de sélection pour l'action 2.1 :

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Coefficient pondération	Justifier ou commentaire
Modalité d'intervention	Projet garantissant un accompagnement notamment vers l'action 2.2 et 2.3	0	Pas de réflexion en ce sens	2	
		1	Le projet a une stratégie en ce sens		
Dimension pédagogique	Projet présentant une grande qualité pédagogique au regard des méthodes proposées, des supports	0	Non	2	
		1	Oui		
Suivi-évaluation	Projet intégrant des dispositions de pilotage et d'évaluation; garantissant des méthodes de pilotage et d'évaluation cohérents avec le cahier des charges : évaluations intermédiaires, outils de pilotage (mise en place comité de pilotage)	0	Non	1	
		1	Oui		
				Seuil (note minimal pour être retenu)	3

Critères de sélection pour l'action 2.2 :

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation	Coefficient pondération	Justifier ou commentaire
Valeur ajoutée du processus de transformation mis en œuvre	De l'achat des produits agricoles/de base à la commercialisation, le projet apporte de la valeur ajoutée au produit grâce à son processus d'agro-transformation	1 Peu de transformation des matières premières : ne nécessite pas de savoir-faire, technicité et/ou matériel spécifique et/ou produit pas innovant pour le territoire	3	
		2 Transformation partielle des matières premières : produit innovant pour le territoire mais ne nécessite pas de savoir-faire, technicité et/ou matériel spécifique		
		4 Transformation complète des matières premières : utilisation de processus complexe nécessitant un savoir-faire, une technicité et matériel spécifique		
Qualité environnementale	Le projet présente une démarche éco-responsable : processus de transformation économe en consommation d'énergie ou de ressource, politique de gestion des déchets (choix des emballages...), circuit court, projet intégrant une gestion des impacts sur l'environnement...	0 Non	1	
		2 Oui		
Partenariat	Projet associant plusieurs acteurs, intégrant la mise en place de partenariat	0 Aucun acteur associé	1	
		1 Plusieurs acteurs associés sans formalisation		
		2 Adhésion à un réseau, avec convention de partenariat		
		3 Organisme juridique propre		
Approvisionnement en matières premières locales	Le projet d'agro transformation vise à s'approvisionner au plus près du lieu de transformation	0 Moins de 50 % de l'approvisionnement est d'origine local	3	
		2 50% au moins de l'approvisionnement est issu de la production locale		
		4 100% de l'approvisionnement est issu de la production locale		
			Seuil (note minimal pour être retenu)	15

Critères de sélection pour l'action 2.3 :

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Coefficient pondération	Justifier ou commentaire
Partenariat	Projet associant plusieurs acteurs, intégrant la mise en place de partenariat	0	Aucun acteur associé	2	
		1	Un acteur associé		
		2	Adhésion à un réseau, avec convention de partenariat		
		3	Organisme juridique propre		
Public cible	Les actions d'information, de communication et de sensibilisation visent le grand public	0	Non	2	
		1	Oui		
Thématique	Le projet améliore la connaissance des produits locaux	0	Non	1	
		1	Oui		
Moyens de diffusion	Les outils de communication sont adaptés au projet et diversifiés	0	Non	1	
		1	Oui		
Durabilité de l'action	Projet à caractère durable, s'inscrit dans du long terme, stratégie réfléchie, réaliste et adaptée (et/ou plan d'action sur plusieurs mois/années) Projet associant plusieurs acteurs, intégrant la mise en place de partenariat	0	Projet à court terme	3	
		2	Projet présente une diffusion des outils par un réseau d'acteurs existants		
		3	Projet présente une diffusion et une utilisation pérenne de l'outil grâce à un réseau d'acteurs		
				Seuil (note minimal pour être retenu)	7

|